

## Motion

Projet de la LPPR et soutien à la motion de la CPCN

« La section 40 du Comité national de la recherche scientifique s’alarme des premières annonces officielles relatives aux orientations de la loi pluriannuelle de programmation de la recherche (LPPR). Loin de répondre aux principales difficultés auxquelles sont confrontés les personnels de la recherche (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens) ces orientations fragilisent l’emploi scientifique statutaire, les moyens de fonctionnement des laboratoires, les conditions de travail, compromettant ainsi le développement de la recherche dans les grands organismes et les établissements d’enseignement supérieur.

Elle soutient la motion adoptée le 17 janvier 2020 à l’unanimité par les 46 présidentes et présidents des sections et commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique.

Elle soutient par ailleurs le mouvement de démission collective, ou de gel de la transmission des rapports quand les visites ont été réalisées, des comités constitués par le HCERES pour l’évaluation des unités de recherche. Elle est solidaire des décisions de démission collective que les comités constitués pour l’actuelle campagne d’évaluation (vague A) pourront prendre. Plus largement, elle est attentive à toutes les initiatives collectives visant à combattre la LPPR et à promouvoir des solutions pérennes pour une recherche autonome, ouverte et de qualité. »

**Didier Demazière**  
**Président de la section 40**

**Motion adoptée le 30 janvier 2020**

**16 votants : 15 oui, 1 abstention, 0 non**

### **Destinataires :**

- Frédérique VIDAL, ministre de l’enseignement supérieur et de la recherche
- Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- François Joseph RUGGIU, directeur de l’InSHS
- Sandrine LEFRANC, directrice scientifique adjointe, sections 40 et 36, InSHS
- Olivier COUTARD, président de la CPCN
- Albert OGIEN, conseiller scientifique HCERES
- Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du Conseil scientifique de l’InSHS
- Sandrine LEVEQUE, présidente de la section 04 du Conseil National des Universités
- Ingrid VOLERY, présidente de la section 19 du Conseil National des Universités